

mes de la Commission du blé pour affronter ceux de l'Expo, qui sont, je crois, un moindre mal. Au nom du gouvernement et des Canadiens, il est certainement disposé à laisser un comité de la Chambre faire un examen financier complet et minutieux. Cette étude devrait précéder l'examen du bill par l'autre comité. Vu les nombreuses instances qui ont été faites, j'espère qu'il acceptera, ce qui aurait pour effet d'accélérer l'adoption du projet de loi. Il serait donc indiqué que le ministre étudie la proposition.

**M. John L. Skoberg (Moose Jaw):** Monsieur l'Orateur, je voudrais maintenant poser quelques questions. Je suis persuadé que tous les Canadiens sont fiers de nos fêtes du centenaire. Mais nous ne sommes sûrement pas fiers de la façon stupide dont cette exposition a été financée. Tous ceux qui s'y connaissent en matière de finances municipales, provinciales ou fédérales ne peuvent ignorer que les postes budgétaires ont tendance à dépasser en fin de compte les premières estimations. Toutefois, il est absolument déraisonnable d'espérer que les Canadiens acceptent une hausse de \$40 à \$285 millions.

Peu importe l'endroit au Canada où les fêtes du centenaire, telle l'Expo, ont eu lieu. Il y aurait eu peu de différence si l'Expo s'était tenue à Terre-Neuve, dans les Maritimes, dans la région centrale, dans les Prairies ou sur la côte du Pacifique. La même situation se serait produite partout avec un contrôle des dépenses de ce genre.

**L'hon. M. Pepin:** Comment le savez-vous?

**M. Skoberg:** Monsieur l'Orateur, j'ai quelques questions à poser au sujet du bill C-6. Quelles mesures le ministre entend-il prendre à son égard? A la lecture de ses différentes dispositions, nous constatons que tous les actifs seront transférés au ministre. Celui-ci devrait nous donner l'assurance que, si certains biens valent la peine d'être rachetés, la transaction fera l'objet d'un appel d'offres.

**L'hon. M. Pepin:** Ce serait contraire à la loi

**M. Skoberg:** Tout comme le ministre, j'estime que, parfois, il vaut mieux recueillir un dollar ici et un autre là, car, à l'occasion, il faut beaucoup de temps pour tirer un dollar de la démolition. Je suppose que d'autres actifs seront transférés au ministre, et ces actifs devraient donner lieu à des appels d'offre.

Permettez-moi d'aborder, pendant un instant, une autre disposition de ce bill qui prévoit que, par le transfert de ces actifs au ministre, il n'est pas porté atteinte aux droits des créanciers à l'encontre de la Compagnie,

[M. Baldwin.]

ni aux instances engagées contre elle. Ce bill stipule également:

... toutes les obligations de la Compagnie qui subsistent peuvent être exécutées et toutes les instances engagées contre elle peuvent être poursuivies contre le ministre de la même manière ...

• (4.30 p.m.)

J'aimerais savoir si, oui ou non, il reste des comptes débiteurs impayés et des réclamations en souffrance contre la Compagnie, dont nous assumons maintenant la responsabilité, et si, oui ou non, la province de Québec et la ville de Montréal pourraient en fait agir, une fois le bill adopté, pour quiconque a porté plainte contre la Compagnie à l'heure actuelle. A mon avis, il est très important de se rendre compte que, dans notre société, il y a de nos jours des individus, dans tous les secteurs, qui profitent délibérément d'une grande institution qui dépense beaucoup par définition, comme le gouvernement fédéral. J'aimerais m'assurer que le ministre dira à la Chambre, ainsi qu'au comité lorsque ce dernier sera saisi de la question, que, quelles que soient les réclamations en souffrance contre la Compagnie, ni la province de Québec ni la ville de Montréal ne pourra être partie aux réclamations qui seront formulées contre le trésor fédéral. A mon avis, ceci est très important si nous voulons, par sincérité pour nos commettants, assurer que le financement global du projet du centenaire, compte tenu de la hausse exorbitante de son coût, se fasse avec justice.

Je suis certain que, tous ici, dirions sans hésitation notre espoir que l'Exposition de 1967, qui a suscité une grande unité au Canada, puisse se prolonger. Cependant, ce fut grâce au centenaire seulement, ainsi qu'aux gens et aux institutions des différentes provinces travaillant ensemble que cette unité s'est fait jour. Maintenant que nous dépensons 125 millions de dollars pour solder le passif de l'Expo et la dissoudre, il nous faut trouver de meilleurs moyens d'unifier le Canada. Nous avons cette unité en 1967 et elle pourrait se prolonger si nous avions le type de gouvernement fédéral approprié. Je ne suis cependant pas certain que cet argent y parviendra. Il faudra un réel effort des services d'information pour réaliser l'unité de l'ensemble de la nation.

C'est à peu près tout ce que j'ai à dire pour le moment. Je demanderais à nouveau au ministre, quand il répondra, d'assurer la Chambre qu'il s'agit de la totalité du passif de la Compagnie ou s'il y a d'autres éléments, de nous dire ce qu'ils sont. Ainsi, nous pourrions voter intelligemment sur ce bill quand il nous reviendra.